

Réf: Dossier 283861

## Avis de constitution

### SOCIETE « SIRI BTP »

Siège ABIDJAN ABOBO N'DOTRE SOTRAPIM , LOT:  
338 , ILOT: 36, Lot 338, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIRI BTP »

Objet :

- REABILITATION
- INGENIERIE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO N'DOTRE SOTRAPIM , LOT:  
338 , ILOT: 36, Lot 338, Ilot 36

Dirigeant(s) M SIRIKI N'GUETTIA KOFFI STEPHANE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00910 du 02/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05530/GTCA/RC/2024 du 02/02/2024

